



## **STEG : Des compteurs intelligents seront installés dès l'été 2019, assure Mounir Ghabry**

Chaque été, les Tunisiens, dont les habitudes deviennent de plus en plus gourmandes en climatisation, renouent avec un pic de la consommation d'électricité dû aux fortes chaleurs sur la quasi-totalité du territoire. L'été dernier, ce pic a été estimé à 4025 mégawatts (MW). Une augmentation de ce pic à 4100 MW est prévue cet été, mais la STEG promet zéro coupure d'électricité grâce à des mesures prises à l'avance, selon Mounir Ghabry, directeur chargé des relations avec les citoyens auprès de la STEG.

Ghabry donne, dans une interview accordée à l'agence TAP, des éclairages sur ces mesures et sur d'autres chantiers futurs de la société.

### **Interview.**

**L'été s'annonce chaud, et chaleur rime avec surconsommation électrique en Tunisie à cause de la climatisation. Quels plans sont prévus par la STEG pour éviter des seuils fatidiques ou des coupures contraignantes d'électricité ?**

Mounir Ghabry: En plus de la mobilisation de son personnel dans tous les secteurs de production, transport et distribution, électriciens et gaziers, la STEG va continuer à appuyer toute action de sensibilisation à l'économie d'énergie, surtout en périodes de pointe, mais elle a déjà prévu un plan B en cas de besoin.

C'est un système backup de 400 mégawatts mis à la disposition de la société grâce à l'accord d'échange d'électricité avec le groupe algérien SONELGAZ, et dans le cadre d'accords entre les sociétés maghrébines, dont l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) du Maroc.

L'année dernière, le seuil d'échange entre les centrales tunisiennes et algériennes est passé, pour la première fois, de 150 à 300 mégawatts. Nous l'avons encore augmenté cette année pour atteindre le seuil historique de 400 MW, ce qui va nous permettre une marge de manœuvre très importante. C'est environ le 10ème de notre capacité nationale et c'est comme si nous avions toute une centrale à notre disposition, exploitable au besoin et au moindre coût.

## ***CET ÉTÉ, TOUTES LES MESURES SONT DONC PRISES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE TUNISIEN***

Cet été, toutes les mesures sont donc prises pour assurer la continuité de fourniture de l'électricité sur tout le territoire tunisien. Il n'y aura donc pas de coupure d'électricité, ni tournantes ni permanentes, sachant que le choix de la coupure d'électricité (délestage) est adopté, souvent, pour éviter l'effondrement du système de la production, pour surcharge, et ainsi se mettre à l'abri du black-out surtout pendant les périodes caniculaires.

Toutefois, il est à noter que plusieurs facteurs contribuent à atteindre des pics de consommation: en plus du comportement des consommateurs, la température et l'humidité, le nombre des jours successifs de canicule, la vitesse du vent, etc.

***Où est-ce que vous en êtes concernant le réseau intelligent (Smart grid), projet entamé par la STEG depuis quelques années ?***

Malgré les difficultés reconnues sur le plan financier, la STEG a déployé des efforts pour se moderniser et se mettre au niveau des meilleures sociétés semblables aux plans technique et de la gestion.

C'est dans ce contexte que ce projet est considéré comme très intéressant en apportant des solutions tant attendues par notre clientèle.

Ainsi, la STEG va commencer, cet été, l'installation des compteurs intelligents, une composante essentielle du projet, dans la région de Sfax où 400 000 compteurs intelligents seront installés. Ces types de compteurs seront ensuite généralisés aux 4 millions de clients de la STEG sur tout le territoire tunisien.

Cette opération permettra un gain considérable en matière de maîtrise de coûts et aussi d'amélioration de la qualité des services rendus à notre clientèle.



Ceux-ci auront la possibilité de contrôler leur consommation, d'où un gain de confiance dans le système de facturation de la société.

## *LES PROBLÈMES DES FACTURES INTERMÉDIAIRES ET ESTIMÉES SERONT FINALEMENT RÉSOLUS PAR UNE FACTURATION PLUS SOUPLE, TRANSPARENTE ET RÉELLE*

Les problèmes des factures intermédiaires et estimées seront finalement résolus par une facturation plus souple, transparente et réelle. Avec la possibilité d'un système prépayé, le client pourrait acheter, d'avance, sa consommation d'électricité selon ses besoins et avant d'atteindre la fin du solde, un message lui sera adressé pour le prévenir. Le client aura aussi la possibilité de suivre sa courbe de charge et ainsi maîtriser sa consommation...

Par ailleurs, nous signalons que d'ici l'été, il sera possible de payer la facture STEG par téléphone portable. Ceci pourrait aider à éviter les encombrements et le gaspillage du temps et du papier.

En juin 2019, les clients pourront aussi, à travers le site web rénové de la société (actuellement en refonte), extraire leurs factures avec des codes à barre et les payer partout dans les zones les plus proches y compris à la poste.

A travers l'espace client sur le site de la société (steg.com.tn), les clients pourront, pour la première fois, saisir l'index de leurs consommations, électricité et gaz, éditer leurs factures et les payer virtuellement, sans besoin de se déplacer...

## *LES CLIENTS POURRONT SAISIR L'INDEX DE LEURS CONSOMMATIONS, ÉLECTRICITÉ ET GAZ, ÉDITER LEURS FACTURES ET LES PAYER VIRTUELLEMENT*

Nous avons aussi le service SMS auquel sont abonnés environ 2 millions de clients. Ce service est gratuit et permet au client d'être informé, par SMS, de l'édition de sa facture ou de tout retard éventuel de paiement

***La fraude ou le vol d'électricité est un phénomène qui persiste. Quel plan prévoit la STEG pour faire face à ce problème qui a engendré des pertes commerciales estimées à 1,192 milliard de dinars entre 2010 et 2016, selon la Cour des comptes ?***

Nous admettons que ce phénomène existe. Il s'est propagé pour gagner encore plus de terrain, depuis la révolution, en raison de l'effondrement de l'autorité de l'Etat et de la diabolisation de ce qui lui appartient.

Avec l'amélioration des conditions, la STEG ne cesse de multiplier les efforts pour maîtriser ce phénomène néfaste à la société. Les fraudeurs sont traités conformément aux procédures en vigueur et des poursuites judiciaires sont envisageables.

La STEG récupère annuellement environ 200 millions de dinars auprès des fraudeurs d'électricité ou du gaz, dans les différentes catégories de ces clients domestiques, commerciaux, agricoles et même industriels. La STEG a porté plainte à maintes reprises auprès des instances juridiques pour revendiquer ses droits contre les fraudeurs.

***La Cour des comptes, dans son rapport 2018, a évoqué la gratuité de l'électricité pour les agents de la STEG, appelant la société à rationaliser cet avantage pour éviter son coût. Quelle est la réponse de la STEG ?***

D'abord, il faut éviter d'amplifier, par populisme, ces acquis et droits sociaux et relativiser en donnant la juste valeur de cette gratuité qui ne représente qu'une infime partie de la production totale.

Aussi, il faut bien rappeler que la gratuité de l'électricité pour les agents de la STEG est un droit légal et légitime, à l'instar de ce qui est appliqué dans d'autres sociétés similaires, tunisiennes et étrangères.

## *LES AGENTS DE LA STEG JOUISSENT DE LA GRATUITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LE CADRE D'UN QUOTA ALLOUÉ ET PAIENT TOUT DÉPASSEMENT ÉVENTUEL*



Les agents de la STEG jouissent de cette faveur dans le cadre d'un quota alloué et paient tout dépassement éventuel. Ils paient également, à l'état, la TVA qui en découle.

Cette " gratuité " reste un avantage comme tout autre avantage accordé à des employés dans une entreprise publique ou privée au lieu d'une prime. Bien entendu, nous sensibilisons les agents de la société à la nécessité de rationaliser leur consommation et nous les encourageons à produire même de l'électricité à partir des énergies renouvelables conformément à la réglementation en vigueur dans ce domaine.

Je termine en appelant tout le monde à adopter une approche positive, motivante et enrichissante loin de toute sorte de dénigrement et de diabolisation de l'employé en général, tout en rappelant qu'après l'effondrement du système à partir du 14 janvier 2011, les administrations tunisiennes ont continué à jouer leurs rôles normalement et ce sont les cadres et les employés de ces diverses administrations et sociétés qui ont sauvé notre pays d'une anarchie certaine.

Source : WMC